SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Communiqué intersyndical : déterminé·es pour nos retraites



Les organisations syndicales, étudiantes et lycéennes se sont réunies le 3 octobre pour discuter des consultations ouvertes par le gouvernement sur l'avenir du système de retraite. Les syndicats, dont l'UNSA, veulent que cette concertation intègre des questions essentielles telles que la pénibilité, les fins de carrière ou encore l'égalité femmes-hommes. Ils s'opposent à tout recul de l'âge légal ou à toute augmentation de la durée de cotisation.

L'intersyndicale, réunie le 3 octobre à Bagnolet, a pris acte de la volonté du gouvernement d'ouvrir des consultations concernant notre système de retraite.

Il faut que le gouvernement précise ses intentions, ses éléments de diagnostics, la méthode de concertation et ses objectifs.

Attachées au système par répartition, les organisations syndicales se disent ouvertes pour mener des concertations qu'elles souhaitent loyales et transparentes pour plus de justice sociale.

Celles-ci doivent porter sur :

- les dispositifs de carrières longues,
- la pénibilité et l'usure au travail,
- la transition emploi retraite et les fins de carrière,
- l'emploi des séniors, le minimum retraite,
- le financement du régime
- l'égalité femme/homme.

Sur ces questions, les organisations syndicales travailleront ensemble pour porter des revendications communes.

Les organisations syndicales réaffirment que l'ensemble de ces sujets ne nécessitent pas de réforme paramétrique.

Les organisations syndicales réaffirment ainsi qu'elles sont, comme la majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite et à une augmentation de la durée de cotisation.

Pour l'intersyndicale, des alternatives y compris financières existent et doivent faire l'objet de discussions. Dans ce contexte, nos organisations syndicales rappellent qu'un salarié sur 2 arrivant à l'âge de départ à la retraite n'est plus en activité (invalidité, chômage, minima sociaux…).

Ainsi, toutes mesures d'âge ne feraient que précariser encore les actuels et futurs travailleurs et travailleuses.

Cela ne générerait par ailleurs, aucune économie pour notre système car conduirait à un transfert financier vers l'assurance chômage et pour l'invalidité et les minima sociaux, vers notre système de protection sociale.

Nos organisations appellent les actuels et futurs travailleurs et les travailleuses à se réunir et débattre, et n'hésiteront pas à construire tous les moyens d'action nécessaires si le gouvernement demeurait arcbouté sur son projet.

Dans ce contexte d'incertitude pour les travailleurs et travailleuses, l'intersyndicale a décidé de se réunir à nouveau courant octobre.

Bagnolet, le 4 octobre 2022